

SYNTHESE DU BUDGET PRIMITIF 2019
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

Cette annexe est produite conformément à l'article L. 3313-1 du code général des collectivités territoriales modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif [...] afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Ce budget primitif 2019, le 4^{ème} de la mandature, s'inscrit dans :

> un **contexte économique et financier** une nouvelle fois très incertain et pour le moins tendu, impactant fortement le fonctionnement des Départements, nécessitant une capacité d'adaptation inéluctable et des efforts de gestion toujours conséquents pour préserver les capacités financières de notre collectivité ;

> un **contexte institutionnel** en pleine évolution. Désormais, et jusqu'en 2020, **notre collectivité est dans l'obligation de respecter un objectif d'évolution de ses dépenses réelles de fonctionnement de 1,2 % par an**. Cette « nouvelle contrainte financière imposée » s'inscrit dans la volonté gouvernementale de faire participer toutes les strates territoriales à la réduction sur 5 ans de la dépense publique à hauteur de 13 Md€.

Le Département n'a pas signé cette contractualisation, refusant par principe « cette mise sous tutelle » de son budget qu'il lui revient de construire, de gérer en collectivité responsable et consciente des enjeux qui sont les siens, pour le territoire et ses habitants.

Le Département respectera ce plafond de 1,2 % d'augmentation de ses dépenses réelles de fonctionnement même si cet objectif demeure difficile à atteindre, les Départements finançant de nombreuses dépenses qui relèvent de la solidarité nationale et sur lesquelles ils n'ont aucun moyen d'agir. Ce sont principalement les dépenses liées aux trois allocations individuelles de solidarité, auxquelles s'ajoute la prise en charge non compensée à l'euro près pour l'accueil des mineurs non accompagnés, dépenses qui représentent plus de 56 % des dépenses sociales et qui sont les facteurs principaux de la pérennisation dommageable de cet effet ciseau, principal facteur de déséquilibre budgétaire...

Par ailleurs, **une nouvelle réforme de la fiscalité locale est annoncée**. Elle devrait être finalisée par une loi spécifique qui interviendra en cours d'année 2019. **La réforme envisagée, qui supprime quasiment tout pouvoir de taux pour les Départements, a été qualifiée par l'agence de notation S P Global Ratings de « coup de grâce pour les Départements ».**

Pour autant, le budget primitif 2019 du Conseil départemental du Cher a été construit pour **garantir les ambitions portées dans le projet de mandat 2015-2021 et respecte les engagements pris : pas de hausse des impôts, soutien et modernisation de la ruralité, maintien du niveau des investissements pour l'avenir et poursuite des efforts d'optimisation des dépenses de fonctionnement.**

Cette politique budgétaire audacieuse conjugue rigueur, économies, plan d'optimisation, mais aussi politiques d'attractivité et de dynamisme en garantissant le maintien de nos politiques publiques et de nos investissements.

La stratégie pluriannuelle d'investissements est poursuivie. 48,54 M€ d'investissements sont prévus sur 2019, permettant d'améliorer la qualité de vie des habitants du Cher, soutenir les partenaires du Département selon les particularités et besoins du territoire, et tenir les projets départementaux sur lesquels la collectivité s'est engagée en préservant ses équilibres financiers :

> Le **territoire** : avec la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'aménagement du territoire avec la poursuite des aides aux communes, des contrats de territoire pour optimiser le maillage territorial autour des pôles de centralité et d'équilibre, avec la montée en puissance de Cher Ingénierie de Territoires, la poursuite des contrats culturels de territoires, d'une gestion optimisée des sites touristiques avec la société publique locale valorisant les sites culturels, d'un renforcement des dispositifs existants sur la couverture et l'accessibilité des services ;

> Les **infrastructures** : avec la poursuite de la rocade Nord-ouest, de l'aménagement numérique du territoire, les études d'opportunité sur le second échangeur autoroutier, et ceux destinés à améliorer les dessertes, la sécurisation du patrimoine routier et des ouvrages ;

> L'**enseignement et la jeunesse** : avec la création d'une nouvelle politique sectorielle jeunesse où le Département sera fédérateur, la poursuite de la construction du collège Francine LECA à Sancerre, l'extension de l'Institut national des sciences appliquées et du pôle de formations sanitaires et sociales, la gestion active du patrimoine à travers les restructurations, conservations, mises en sécurité et accessibilité des bâtiments scolaires ;

> Le **secteur social et médico-social** : avec la poursuite d'actions menées pour faire participer les personnes fragilisées à la vie sociale, l'accompagnement renforcé avec la réinsertion vers l'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active, la prise en charge des mineurs non accompagnés, la couverture territoriale sur le maintien à domicile avec la création de résidences seniors domotisées, de nouvelles offres de service par l'aide sociale à l'enfance (l'accueil des pères, des activités de jour et des accueils ponctuels...) permettant d'accompagner au plus près des besoins les parents en difficulté, la poursuite des actions d'accompagnement social sur l'habitat et le logement, l'approfondissement de partenariats sur des actions ciblées ;

> Les **ressources** : avec la poursuite des actions menées dans le cadre du plan d'optimisation des services départementaux, la mise en conformité réglementaire des outils et process concernés par la dématérialisation.

Les chiffres importants du budget primitif 2019 :

*** Concernant la section de fonctionnement :**

- Les recettes :

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent au budget primitif 2019 à 343,6 M€ contre 332,70 M€ au budget primitif 2018, augmentant ainsi de 3,3 %, et de 1,6 % en neutralisant les mesures de soutien aux Départements les plus en difficulté pour faire face aux dépenses sociales (le fonds de stabilisation et le fonds de soutien interdépartemental).

Ces recettes se composent principalement des contributions directes pour 88,7 M€ soit 25,8 % (foncier bâti, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux), les autres contributions directes pour 77,5 M€ soit 22,5 % (droits de mutation à titre onéreux, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe d'aménagement, taxe spéciale sur les conventions d'assurance), des ressources institutionnelles pour 72,3 M€ soit 21 % (dotations de l'État), de la compensation des allocations individuelles de solidarité pour 50,9 M€ soit 14,9 %, et de la fiscalité reversée pour 29,8 M€ soit 8,7 % avec notamment les fonds de péréquation.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties restera inchangé par rapport à 2018 soit 19,72 %.

- Les dépenses :

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent au budget primitif 2019 à 312,5 M€ contre 310 M€ au budget primitif 2018 soit une hausse de 0,8 %.

Les dépenses sociales pèsent toujours lourdement sur le budget départemental sur 2019 avec près de 187,8 M€ soit plus de 60 % du budget et une évolution de + 2,2 %. L'ensemble des autres dépenses de fonctionnement de la collectivité diminuent de 1,3 %.

*** Concernant la section d'investissement :**

- Les recettes :

Les recettes d'investissement hors dette s'élèvent à 15,1 M€ au budget primitif 2019 contre 15,6 M€ au budget primitif 2018, dont près de la moitié provenant de dotations (7,09 M€), 5,03 M€ de subventions et 2,77 M€ de cessions.

- Les dépenses :

Le Département compte investir **48,54 M€** sur le périmètre du budget principal avec 26,4 % en subventions et 73,5 % en dépenses d'équipements, avec les priorités suivantes :

> les **investissements patrimoniaux** (routes, collèges, informatique,...) nécessaires au maintien du patrimoine existant à hauteur de **15 M€** contre 20,63 M€ au budget primitif 2018,

> les **interventions en investissement** liées aux subventions versées à des tiers pour le financement des projets de **12,4 M€** (dont 6,6 M€ d'aides aux communes) contre 13,72 M€ au budget primitif 2018,

> les **projets structurants** nécessaires au développement du patrimoine impactent à hauteur de **21,14 M€** les routes, les bâtiments, l'éducation, l'enseignement supérieur, le tourisme et la culture (poursuite de la rocade Nord-Ouest, la réhabilitation du collège de Sancerre, Noirlac, les travaux d'optimisation patrimoniale...).

*** Concernant la dette :**

En incluant les budgets annexes, l'encours de dette propre attendu au 1^{er} janvier 2019 sera de 263 M€ et l'annuité de remboursement de la dette de 28 M€ dont 22,7 M€ en remboursement de capital (22,3 M€ au titre du budget principal) et 5,3 M€ liés aux intérêts.

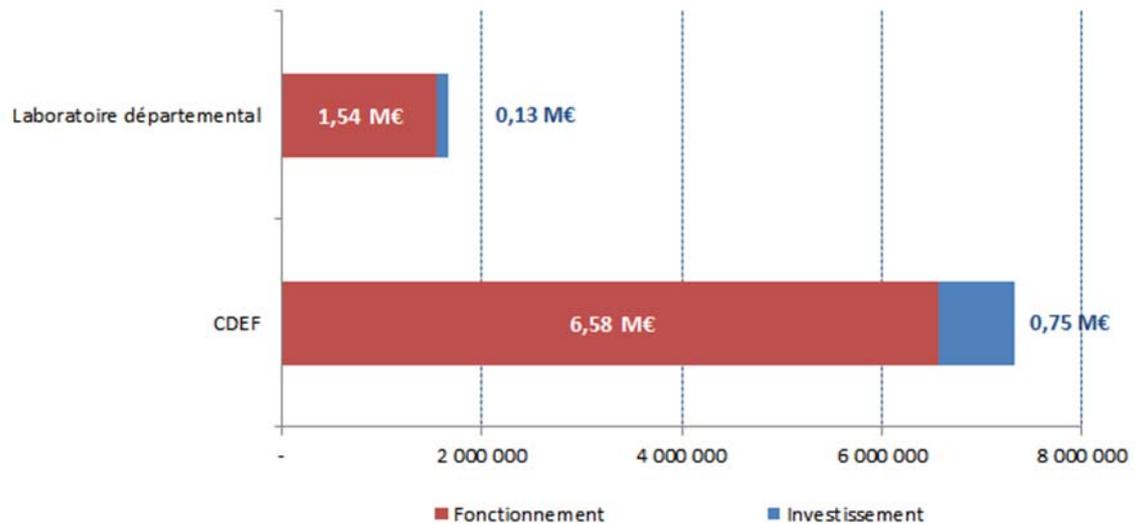
Le **tableau de synthèse des grands équilibres du budget primitif 2019** s'établit comme suit :

Grandes masses du BP2018 (en M€) Budget principal		BP 2016 (rappel)	BP 2017 (rappel)	BP 2018 (rappel)	BP 2019
Section de fonctionnement	Recettes Réelles de Fonctionnement (A)	349,86	347,38	332,70	343,65
	Dépenses Réelles de Fonctionnement (B)	326,64	325,65	310,04	312,51
	Épargne Brute (C = A-B)	23,22	21,73	22,66	31,14
Section d'investissement	Remboursement du capital de la dette (D)	19,2	19	20,46	22,32
	Épargne Nette (E = C-D)	4,02	2,73	2,20	8,82
	Recettes Propres d'investissement (F)	11,13	12,86	15,63	15,07
	Appel à l'emprunt prévisionnel (G)	30,7	27,39	34,17	24,65
	Dépenses opérationnelles d'Investissement (H)	45,84	42,98	52,02	48,54

Le Conseil départemental du Cher disposera au 1^{er} janvier 2019 d'un budget principal et de deux budgets annexes, à savoir :

- le **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF)**,
- le **Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA)**.

Les budgets annexes* 8,99 M€ (Dépenses)

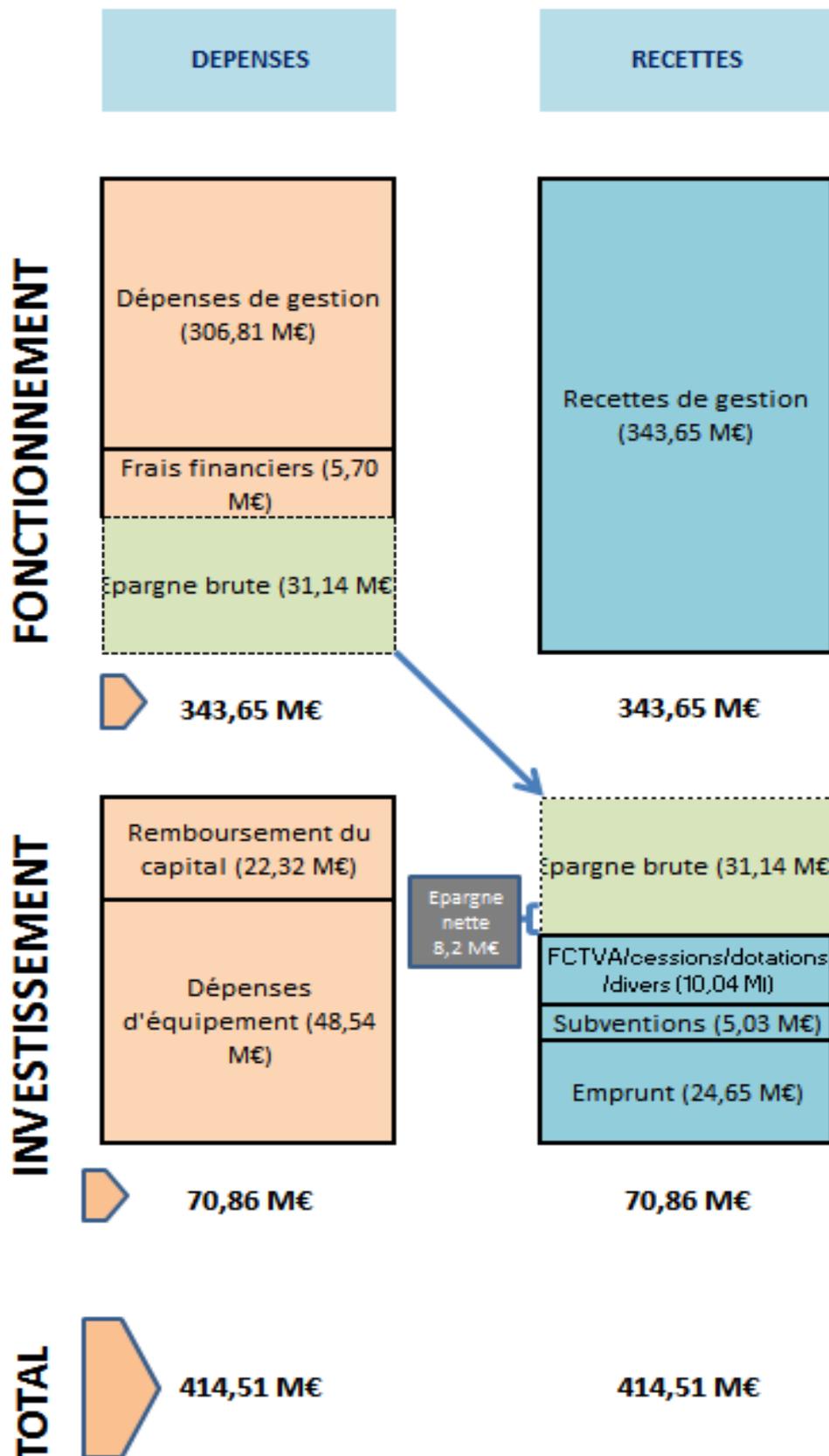


* En mouvements réels

Au total, le budget présenté inclus s'élève à 539 380 385,75 € en mouvements budgétaires pour 2019, budgets annexes et mouvements d'ordre inclus, contre 537 589 362,96 € en 2018, dont :

- 529 939 943,75 € au titre du budget principal,
- 1 772 738,00 € pour le LDA
- et 7 667 704,00 € pour le CDEF.

La structure générale du budget primitif 2019 en mouvements réels et hors opérations de dette se présente comme suit :



En conclusion, malgré les contraintes budgétaires pesant sur son budget et un contexte de plus en plus encadré par l'État laissant de faibles marges de manœuvre au Département, ce 4^{ème} budget de la mandature s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie initiale fixée par l'exécutif départemental depuis 2016, à savoir déployer des actions de proximité innovantes, nécessaires à l'avancée des territoires et à l'amélioration des services rendus aux habitants du Cher.

Mouvements sur programmes par CDR du budget principal

Dépenses d'investissement :

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	57 - DEMOGRAPHIE MEDICALE	1 000,00
Programme	2016P012 - DEMOGRAPHIE MEDICALE	1 000,00
CdR	66 - ANIMATION DES TERRITOIRES	50 000,00
Programme	2006P025 - ANIMATION DES TERRTOIRES	50 000,00
CdR	65 - LOGEMENT	261 502,20
Programme	HABITAT - LOGEMENT	261 502,20
CdR	64 - INSERTION	15 000,00
Programme	FONDSOC - FONDS SOCIAUX	15 000,00
CdR	63 - HANDICAP	112 700,00
Programme	MDPH - MAISON DEPARTEMENTALE PERSONNES HANDICAPEES	112 700,00
CdR	62 - GERONTOLOGIE	400 777,00
Programme	2005P080 - TRAVAUX EQUIPEMENTS ETS PA ET COORDINATION GERONTOLOGIQUE	400 777,00
CdR	56 - SERVICE DE L'EAU	1 008 501,00
Programme	EAU - SERVICE DE L'EAU	994 501,00
Programme	SDEAU - SD SERVICE DE L'EAU (SATESE)	14 000,00
CdR	55 - ENVIRONNEMENT	323 760,00
Programme	2005P167 - ENVIRONNEMENT	323 760,00
CdR	54 - TOURISME	1 992 720,00
Programme	SPL2018 - SPL MILLE LIEUX DU BERRY	700 720,00
Programme	SIDINVES - SIDIAILLES INVESTISSEMENT	325 000,00
Programme	2005P161 - TOURISME	967 000,00
CdR	52 - AGRICULTURE	70 000,00
Programme	2005P156 - POLITIQUE D'AIDE A L'AGRICULTURE	70 000,00
CdR	51 - ECONOMIE	4 540 000,00
Programme	P153 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FONDS DE CONCOURS	4 540 000,00
CdR	50 - DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	5 840 000,00
Programme	2005P171 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	5 840 000,00
CdR	44 - SPORT ET JEUNESSE	100 000,00
Programme	2006P001 - SPORT	100 000,00
CdR	43 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES	191 250,00
Programme	2005P069 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES	191 250,00
CdR	42 - COOPERATION DECENTRALI	24 000,00
Programme	2005P165 - RELATIONS EXTERIEURES	24 000,00
CdR	41 - CULTURE ET VIE ASSOC	1 607 200,00
Programme	SD_EPCC - SD EPCC DE NOIRLAC	1 507 200,00
Programme	2005P085 - CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE	100 000,00
CdR	40 -MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE	30 000,00
Programme	DLP - DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE	30 000,00
CdR	30 - DIR EDUCATION	7 798 658,00
Programme	EDUC2013 - INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES (a/c 2013)	3 555 000,00
Programme	INVEDUC - INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES	3 830 000,00
Programme	P123 - ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES ET COLLEGIENS	413 658,00
CdR	21 - INFRAST DPTALES ROUT	17 872 000,00
Programme	INVDIRRD - INVESTISSEMENT DIRECT ROUTES DEPARTEMENTALES	16 845 000,00
Programme	INVINRD - INVESTISSEMENT INDIRECT ROUTES DEPARTEMENTALES	1 027 000,00
CdR	15 - SECURITE CIVILE	3 000 000,00
Programme	SDIS - CONTRIBUTION AU SDIS	3 000 000,00
CdR	12 - SYSTEMES D'INFORMATION	920 000,00
Programme	2005P159 - BUDGET INFORMATIQUE	920 000,00
CdR	111 - LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	328 000,00

Niveau	Libellé	BP 2019
Programme	2018P017 LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	328 000,00
CdR	11 - DIRECTION PATRIMOINE IMMO	2 012 000,00
Programme	2005P176 - CONSTRUCTION REHABILITATION DES BATIMENTS	2 010 000,00
Programme	DIB FONC - ENTRETIEN DES BATIMENTS	2 000,00
CdR	09 - DIR RESSOURCES HUMAINES	20 000,00
Programme	2005P179 - FRAIS DIVERS DE PERSONNEL	20 000,00
CdR	08 - FINANCES	72 325 000,00
Programme	2005P095 - DETTE	72 320 000,00
Programme	ORDRE - ECRITURES D'ORDRE	5 000,00
CdR	02 - PRESSE ET COMMUNICATION	15 500,00
Programme	2006P075 - PRESSE ET COMMUNICATION	15 500,00
TOTAL INVESTISSEMENT		120 859 568,20

Dépenses de fonctionnement :

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	67 - DEMOGRAPHIE MEDICALE	46 700,00
Programme	2016P012 - DEMOGRAPHIE MEDICALE	46 700,00
CdR	66 - ANIMATION DES TERRITOIRES	965 224,00
Programme	2006P025 - ANIMATION DES TERROIRES	965 224,00
CdR	53 - LOGEMENT	594 734,00
Programme	HABITAT - LOGEMENT	594 734,00
CdR	64 - INSERTION	65 561 340,00
Programme	FONDSOC - FONDS SOCIAUX	2 384 160,00
Programme	2005P114 - RMI - ACTIONS	2 174 680,00
Programme	FSE - FSE	932 500,00
Programme	2005P117 - RMI - RSA ALLOCATIONS	60 070 000,00
CdR	63 - HANDICAP	50 545 007,00
Programme	MDPH - MAISON DEPARTEMENTALE PERSONNES HANDICAPEES	3 371 000,00
Programme	2005P112 - AIDE SOCIALE GENERALE - PH	47 174 007,00
CdR	62 - GERONTOLOGIE	49 512 244,00
Programme	2005P078 - AIDE SOCIALE GENERALE - PA	12 525 500,00
Programme	2005P080 - TRAVAUX EQUIPEMENTS ETS PA ET COORDINATION GERONTOLOGIQUE	1 946 855,00
Programme	2005P113 - AIDE SOCIALE GENERALE - APA	35 039 889,00
CdR	61 - PREVENTION SANITAIRE (PMI)	647 828,00
Programme	2005P073 - PMI	647 828,00
CdR	60 - ENFANCE-ADOLESCENCE-FAMILLE	20 302 400,00
Programme	2005P077 - AIDE SOCIALE A L'ENFANCE	20 302 400,00
CdR	56 - SERVICE DE L'EAU	493 485,00
Programme	EAU - SERVICE DE L'EAU	240 700,00
Programme	SDEAU - SD SERVICE DE L'EAU (SATESE)	252 785,00
CdR	55 - ENVIRONNEMENT	519 830,00
Programme	2005P167 - ENVIRONNEMENT	519 830,00
CdR	54 - TOURISME	3 220 372,00
Programme	SDSIDIAI - SD SIDIAILLES FONCTIONNEMENT	97 120,00
Programme	2005P161 - TOURISME	1 260 800,00
Programme	SPL2018 - SPL MILLE LIEUX DU BERRY	1 862 452,00
CdR	52 - AGRICULTURE	788 811,00
Programme	2005P156 - POLITIQUE D'AIDE A L'AGRICULTURE	788 111,00
Programme	2005P157 - POLITIQUE D'AMENAGEMENT FONCIER	700,00
CdR	51 - ECONOMIE	96 800,00
Programme	P153 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FONDS DE CONCOURS	96 800,00
CdR	50 - DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	695 801,00
Programme	CIT - CHER INGENIERIE TERRITOIRES	327 000,00
Programme	2005P171 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	170 700,00
Programme	2005P106 - DEVELOPPEMENT LOCAL	198 101,00
CdR	46 - ANIMATION TERRITORIALE	230 000,00

Niveau	Libellé	BP 2019
Programme	2017P003 - ANIMATION TERRITORIALE	230 000,00
CdR	45 - DAJCP	717 200,00
Programme	2017P004 - DAJCP	717 200,00
CdR	44 - SPORT ET JEUNESSE	1 489 000,00
Programme	2006P001 - SPORT	1 259 000,00
Programme	2017P002 - JEUNESSE	230 000,00
CdR	43 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES	142 772,00
Programme	2005P069 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES	142 772,00
CdR	42 - COOPERATION DECENTRALI	26 000,00
Programme	2005P165 - RELATIONS EXTERIEURES	26 000,00
CdR	41 - CULTURE ET VIE ASSOC	2 679 000,00
Programme	SD_EPCC - SD EPCC DE NOIRLAC	1 072 600,00
Programme	2005P085 - CULTURE TE VIE ASSOCIATIVE	1 606 400,00
CdR	40 - MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE	447 000,00
Programme	DLP - DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE	447 000,00
CdR	30 - DIR EDUCATION	7 044 571,00
Programme	P123 - ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES	7 044 571,00
CdR	21 - INFRAST DPTALES ROU	4 100 000,00
Programme	FONCRD - FONCTIONNEMENT ROUTES DEPARTEMENTALES	4 100 000,00
CdR	20 - TRANSPORTS	1 900 000,00
Programme	2005P163 - TRANSPORT SCOLAIRE	1 900 000,00
CdR	15 - SECURITE CIVILE	10 215 000,00
Programme	SDIS - CONTRIBUTION AU SDIS	10 215 000,00
CdR	12 - SYSTEMES D'INFORMATION	1 388 000,00
Programme	2005P159 - BUDGET INFORMATIQUE	1 388 000,00
CdR	111 - LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	1 395 250,00
Programme	2018P017 LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	1 395 250,00
CdR	11 - DIRECTION PATRIMOINE IMMO	2 698 534,00
Programme	DIBFONC - ENTRETIEN DES BATIMENTS	2 698 534,00
CdR	09 - DIR RESSOURCES HUMAINES	74 187 000,00
Programme	RESTCOLL - SD RESTAURATION COLLECTIVE DU CG	80 000,00
Programme	2005P099 - REMUNERATIONS	72 132 754,00
Programme	2005P179 - FRAIS DIVERS DE PERSONNEL	1 974 246,00
CdR	08 - FINANCES	8 916 725,69
Programme	2005P095 - DETTE	5 695 307,00
Programme	2005P096 - SUBVENTION - DOTATION - FISCALITE	2 741 228,00
Programme	2005P097 - CHARGES ET PRODUITS DIVERS	480 190,69
CdR	02 - PRESSE ET COMMUNICATION	410 000,00
Programme	2006P075 - PRESSE ET COMMUNICATION	410 000,00
CdR	01 - CABINET DU PRESIDENT	531 000,00
Programme	2005P072 - CABINET	531 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		312 507 628,69
TOTAL DEPENSES		433 367 196,89

Mouvements sur programmes par CDR du budget principal

Recettes d'investissement :

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	65 - LOGEMENT	57 000,00
Programme	HABITAT - LOGEMENT	57 000,00
CdR	55 - ENVIRONNEMENT	51 648,00
Programme	2005P167 - ENVIRONNEMENT	51 648,00
CdR	54 - TOURISME	305 000,00
Programme	SPL2018 - SPL MILLE LIEUX DU BERRY	190 000,00
Programme	SIDINVES - SIDIAILLES INVESTISSEMENT	15 000,00
Programme	2005P161 - TOURISME	100 000,00
CdR	51 - ECONOMIE	1 901 840,00
Programme	P153 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FONDS DE CONCOURS	1 831 840,00
Programme	P166 - SOUTIEN ATTRACTIVITE INNOVATION	70 000,00
CdR	41 - CULTURE ET VIE ASSOC	1 141 763,00
Programme	SD_EPCC - SD EPCC DE NOIRLAC	1 141 763,00
CdR	30 - DIR EDUCATION	2 019 517,00
Programme	RECEDEC - RECETTES EDUCATION	1 522 071,00
Programme	INVEDUC - INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES	497 446,00
CdR	21 - INFRAST DPTALES ROU	1 886 000,00
Programme	RECETRD - RECETTES ROUTES DEPARTEMENTALES	1 886 000,00
CdR	12 - SYSTEMES D'INFORMATION	25 000,00
Programme	2005P159 - BUDGET INFORMATIQUE	25 000,00
CdR	09 - DIR RESSOURCES HUMAINES	20 000,00
Programme	2005P179 - FRAIS DIVERS DE PERSONNEL	20 000,00
CdR	08 - FINANCES	82 313 383,34
Programme	2005P095 - DETTE	74 743 383,34
Programme	2005P096 - SUBVENTION - DOTATION - FISCALITE	7 570 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		89 721 151,34

Recettes de fonctionnement :

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	65 - LOGEMENT	130 730,00
Programme	HABITAT - LOGEMENT	130 730,00
CdR	64 - INSERTION	35 146 295,14
Programme	FONDSOC - FONDS SOCIAUX	1 040 700,00
Programme	FSE - FSE	1 278 619,14
Programme	2005P114 - RMI - ACTIONS	256 000,00
Programme	2005P117 - RMI - RSA ALLOCATIONS	32 570 976,00
CdR	63 - HANDICAP	9 686 815,00
Programme	MDPH - MAISON DEPARTEMENTALE PERSONNES HANDICAPEES	2 447 878,00
Programme	2005P112 - AIDE SOCIALE GENERALE - PH	7 238 937,00
CdR	62 - GERONTOLOGIE	23 394 095,00
Programme	2005P078 - AIDE SOCIALE GENERALE - PA	6 700 000,00
Programme	2005P080 - TRAVAUX EQUIPEMENTS ETS PA ET COORDINATION GERONTOLOGIQUE	1 305 992,00
Programme	2005P113 - AIDE SOCIALE GENERALE - APA	15 388 103,00
CdR	61 - PREVENTION SANITAIRE (PMI)	61 000,00
Programme	2005P073 - PMI	61 000,00
CdR	60 - ENFANCE-ADOLESCENCE-FA	1 006 000,00
Programme	2005P077 - AIDE SOCIALE A L'ENFANCE	1 006 000,00
CdR	56 - SERVICE DE L'EAU	286 678,00
Programme	EAU - SERVICE DE L'EAU	213 020,00
Programme	SDEAU - SD SERVICE DE L'EAU (SATESE)	73 658,00
CdR	55 - ENVIRONNEMENT	30 443,00
Programme	2005P167 - ENVIRONNEMENT	30 443,00

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	54 - TOURISME	190 800,00
Programme	SDSIDIAI - SD SIDIAILLES FONCTIONNEMENT	2 800,00
Programme	2005P161 - TOURISME	58 000,00
Programme	SPL2018 - SPL MILLE LIEUX DU BERRY	130 000,00
CdR	51 - ECONOMIE	118 300,00
Programme	P153 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FONDS DE CONCOURS	118 300,00
CdR	50 - DEVELOPPEMENT DU TERRI...	481 500,00
Programme	2005P171 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	11 500,00
Programme	CIT - CHER INGENIERIE TERRITOIRES	470 000,00
CdR	45 - DAJCP	40 000,00
Programme	2017P004 - DAJCP	40 000,00
CdR	43 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES	3 000,00
Programme	2005P069 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES	3 000,00
CdR	41 - CULTURE ET VIE ASSOC	146 000,00
Programme	SD_EPCC - SD EPCC DE NOIRLAC	110 000,00
Programme	2005P085 - CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE	36 000,00
CdR	40 - MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE	1 000,00
Programme	DLP - DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE	1 000,00
CdR	30 - DIR EDUCATION	767 000,00
Programme	P123 - ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES ET COLLEGIENS	767 000,00
CdR	21 - INFRAST DPTALES ROUT	610 000,00
Programme	RECETRD - RECETTES ROUTES DEPARTEMENTALES	610 000,00
CdR	111 - LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	1 500,00
Programme	2018P017 LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	1 500,00
CdR	11 - DIRECTION PATRIMOINE IMMO	324 845,00
Programme	DIBFONC - ENTRETIEN DES BATIMENTS	324 845,00
CdR	09 - DIR RESSOURCES HUMAINES	1 734 000,00
Programme	RESTCOLL - SD RESTAURATION COLLECTIVE DU CG	40 000,00
Programme	2005P099 - REMUNERATIONS	1 694 000,00
CdR	08 - FINANCES	269 361 044,41
Programme	2005P096 - SUBVENTION - DOTATION - FISCALITE	268 756 563,00
Programme	ORDRE - ECRITURES D'ORDRE	5 000,00
Programme	2005P097 - CHARGES ET PRODUITS DIVERS	599 481,41
CdR	01 - CABINET DU PRESIDENT	125 000,00
Programme	2005P072 - CABINET	125 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		343 646 045,55
TOTAL RECETTES		433 367 196,89

Mouvements sur programmes par CDR des budgets annexes

Dépenses d'investissement :

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	67 - CENTRE DEPT ENFANCE FAMILLE	745 300,00
Programme	2005P142 - FINANCES CDEF	318 600,00
Programme	2005P143 - CDEF	426 700,00
CdR	57 - LABORATOIRE DPTAL D'ANALYSES	127 731,00
Programme	2005P110 - FINANCES LDA	37 731,00
Programme	2005P111 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	90 000,00
TOTAL		873 031,00

Dépenses de fonctionnement :

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	67 - CENTRE DEPT ENFANCE FAMILLE	6 577 079,00
Programme	2005P142 - FINANCES CDEF	45 500,00
Programme	2005P143 - CDEF	6 531 579,00
CdR	57 - LABORATOIRE DPTAL D'ANALYSES	1 541 682,00
Programme	2005P110 - FINANCES LDA	3 732,00
Programme	2005P111 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	1 537 950,00
TOTAL		8 118 761,00

TOTAL :	8 991 792,00
----------------	---------------------

Mouvements sur programmes par CDR des budgets annexes

Recettes d'investissement :

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	67 - CENTRE DEPT ENFANCE FAMILLE	442 575,00
Programme	2005P142 - FINANCES CDEF	395 575,00
Programme	2005P143 - CDEF	47 000,00
CdR	57 - LABORATOIRE DPTAL D'ANALYSES	55 002,00
Programme	2005P110 - FINANCES LDA	55 002,00
TOTAL		497 577,00

Recettes de fonctionnement

Niveau	Libellé	BP 2019
CdR	67 - CENTRE DEPT ENFANCE FAMILLE	6 879 804,00
Programme	2005P143 - CDEF	6 879 804,00
CdR	57 - LABORATOIRE DPTAL D'ANALYSES	1 614 411,00
Programme	2005P110 - FINANCES LDA	713 111,00
Programme	2005P111 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	901 300,00
TOTAL		8 494 215,00

TOTAL :	8 991 792,00
----------------	---------------------